

Enedis - DR Alpes MAIRIE

SERVICE URBANISME

38142 AURIS

Téléphone : Télécopie : Courriel :

Interlocuteur: RAYMOND Vincent (04 79 96 78 82)

Objet: Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme

GRENOBLE, le 14/04/2022

Madame, Monsieur,

Vous nous avez transmis la demande d'instruction de l'Autorisation d'Urbanisme PC0380200220001 concernant la parcelle référencée ci-dessous :

Adresse: la sure

38142 AURIS

Référence cadastrale : Section AC , Parcelle n° 65-2340-147

Nom du demandeur : CARREL YANN

Pour la puissance de raccordement demandée de 750 kW triphasé, aucune contribution financière¹ n'est due par la CCU à Enedis. Notre réponse reste valable pendant la durée de validité de l'autorisation d'urbanisme.

Nous vous demandons d'indiquer explicitement sur l'autorisation d'urbanisme :

- -> La puissance de raccordement pour laquelle ce dossier a été instruit, à savoir 750 kW triphasé. Si cette puissance de raccordement retenue n'est pas inscrite dans l'autorisation d'urbanisme, et que le bénéficiaire demande une puissance de raccordement supérieure à celle indiquée ci-dessus, une éventuelle contribution financière pour des travaux de raccordement pourrait être à la charge de la CCU (ou de l'EPCI).
- -> Conformément à la NF C13-100, le poste de livraison HTA doit satisfaire à l'exigence d'accès. Pour ce faire Enedis préconise qu'il soit situé en bordure et au niveau d'une voie publique avec accès direct sur celle-ci. L'emplacement proposé par le pétitionnaire fera l'objet de l'accord préalable du Gestionnaire de Réseau de Distribution (Enedis).

Cette réponse ne précise pas la contribution due par le client à Enedis.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Vincent RAYMOND
Votre conseiller

1/1

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.



¹ Cette contribution financière est définie à l'article L342-11 du code de l'énergie